



ÉTABLISSEMENT  
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

# École Française

## Dr René Guillet

*Apprendre aujourd'hui, construire demain.*



## Dossier d'inscription

2026-2027



**Excellence**  
Un enseignement  
de qualité



**Ouverture**  
Une pédagogie  
internationale



**Engagement**  
Accompagner chaque  
élève vers la réussite

# INTRODUCTION

L'École Française René Guillet a été créée en 1973 Elle fait partie du réseau, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), un réseau d'enseignement unique dans le monde avec 612 établissements répartis dans 138 pays.

Elle propose un enseignement conforme aux exigences des programmes du Ministère français de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

En tant qu'établissement conventionné avec l'AEFE, elle est porteuse de valeurs universelles : inclusion, tolérance, humanisme, égalité des chances, curiosité intellectuelle, promotion de l'esprit critique...

**Elle se compose de classes du primaire homologuées de la TPS au CM2 et de classes du secondaire de la 6ème à la terminale non encore homologuées.**

Les élèves peuvent y suivre une scolarité sans rupture, de la maternelle au baccalauréat.

Fort de son appartenance à un réseau international dynamique, attractif et ouvert, notre école propose une formation particulièrement enrichissante.

Chaque élève de notre établissement peut poursuivre sa scolarité en France ou dans toute école du réseau AEFE dans le monde.

Nos élèves diplômés du Baccalauréat peuvent poursuivre leurs études universitaires en Europe ou dans certains pays comme les USA ou le Canada.

Depuis septembre 2024, l'établissement, qui fonctionnait en partenariat avec le CNED pour le secondaire, a fait le choix d'offrir un enseignement direct hors CNED de la sixième à la quatrième.

Le passage en enseignement direct hors CNED est une transition pour aller vers l'homologation du secondaire à court ou moyen terme. Il permet également à l'établissement de prendre des initiatives dans la prise en charge des apprenants ayant des difficultés et des allophones.

La classe de 3ème est exclue de cette transition pour plusieurs raisons stratégiques :

Tout d'abord, cela garantit aux élèves de passer les épreuves du DNB en tant que candidats officiels, offrant ainsi des conditions équitables comparables à celles des établissements homologués.

De plus, cela simplifie la transition vers le lycée en évitant une année de seconde libre et en optant plutôt pour une seconde générale réglementée basée sur une orientation du CNED.

Enfin, cela permet de mieux préparer les élèves au nouveau baccalauréat en bénéficiant du statut de scolaire

# Docteur René Guillet



René GUILLET, médecin français, est né le 19 novembre 1892. Il a fait ses études d'abord à la Faculté de Médecine à Caen puis à Brest à l'école annexe du service de Santé de la Marine.

En 1924, Docteur GUILLET est affecté au Sénégal pour servir, hors cadre, à l'Institut Pasteur de Biologie de Dakar dans le cadre de la lutte contre les endémies africaines.

En 1927, il s'engage comme volontaire pour combattre l'épidémie de la fièvre jaune dans la région de Thiès. Docteur GUILLET n'avait pas tardé à être aimé de tout le monde dans cette partie du Sénégal. En effet, il était devenu un véritable spécialiste de la lutte contre la fièvre jaune.

René GUILLET meurt le 17 septembre 1927 à l'âge de 34 ans, victime de son dévouement héroïque. Il repose au cimetière de Thiès.

- Médecin Major des Troupes Coloniales
- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Croix de Guerre (3 citations)
- Cité à l'Ordre de la Nation Médaille des Épidémies



# CONTACTS UTILES

## ❖ DIRECTION

Directrice et Cheffe d'établissement  
Secrétaire de Direction

Mme Françoise GRANDISSON  
Mme Rokhaya LETTE  
[ecole.reneguillet@gmail.com](mailto:ecole.reneguillet@gmail.com)  
[Secretariat.efrg@gmail.com](mailto:Secretariat.efrg@gmail.com)  
Tel: 33 951 33 84 / 70 709 29 59

## ❖ COMPTABILITE

Comptable

Mme Aïssatou DIOP  
[apeftcomptabilite@gmail.com](mailto:apeftcomptabilite@gmail.com)  
Tel: 70 354 78 54

## ❖ BUREAU DU CNED

Responsable Pédagogique du secondaire  
Coordinatrice du CNED

M. Banda LO  
Mme Inézia DIA  
[cnedecolefrancaise@gmail.com](mailto:cnedecolefrancaise@gmail.com)  
Tel: 70 929 72 78

## ❖ VIE SCOLAIRE

Mme Fatou RAMOS  
M. Khadim SENE  
78 488 75 96

## ❖ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVE (APE)

Présidente  
Trésorière  
Représentante du CNED

Mme Achetou SOULEYMANE  
Mme Adja Gnagna DIENG  
M. El hadji Massamba Fall GAYE

# 1. Les programmes d'enseignement

## A l'école primaire

Les enseignements sont conçus par cycle, d'une durée de trois ans.  
L'enseignement de l'anglais débute dès la Grande Section.

## L'école maternelle

La maternelle constitue **le cycle des apprentissages premiers**, le cycle 1.  
Elle n'est pas un mode de garderie mais un lieu d'apprentissage scolaire.  
Elle s'adapte à l'âge des enfants, leur apprend à travailler ensemble et vivre ensemble.  
Elle favorise l'apprentissage intuitif et ludique.  
Ce cycle regroupe les trois premières années de la scolarité obligatoire :  
La petite section, la moyenne section et la grande section.  
C'est un cycle d'enseignement unique centré sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant.

## L'école élémentaire

L'école élémentaire accueille les enfants scolarisés de 6 à 11 ans.  
Le cycle 2, **cycle des apprentissages fondamentaux** regroupe le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et cours élémentaire deuxième année (CE2).  
Le cycle 3, **cycle de consolidation**, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2).  
Ce cycle se poursuit au collège, en classe de sixième.

La formation dispensée à l'école élémentaire assure l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance : lire, dire, écrire, compter et respecter autrui.  
A côté du raisonnement et de la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation, la sensibilité, les capacités motrices et l'imagination sont développés.

## Au secondaire

Le secondaire vise l'acquisition des connaissances et compétences obligatoires déclinés par les programmes du Ministère français de l'Éducation Nationale.

### Le collège

Un collège est très différent d'une école car le fonctionnement est tout autre. L'enseignement est organisé en quatre niveaux et structuré en deux cycles pédagogiques :

#### **Le cycle de consolidation**

Il débute par la 6<sup>ème</sup>, terme du cycle 3 commencé à l'école primaire.

Cette classe a pour objectif d'affermir les acquis fondamentaux de l'école élémentaire et d'initier les élèves aux disciplines et méthodes propres à l'enseignement du secondaire.

Le cycle 4, **cycle des approfondissements**, comprend les classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> de 3<sup>ème</sup>. Il permet aux élèves de développer leurs connaissances et compétences dans différents champs disciplinaires. L'année de troisième est l'année des examens pour l'obtention du Diplôme National du Brevet.

### Le lycée

#### **Le cycle de détermination**

Le cycle de détermination correspond à la seconde générale où l'élève teste ses goûts et aptitudes avant de choisir, pour son orientation en première, 3 enseignements de spécialités dans la liste des 13 fixés par le ministère de l'éducation.

#### **Le cycle terminal**

Il correspond aux classes de première et de terminale en voie générale ou technologique. La classe de première marque un début de spécialisation. En plus des disciplines du tronc commun, apparaissent les enseignements de spécialités choisis en fin d'année de seconde.

En classe de terminale, l'affinement de la spécialisation se traduit par l'abandon d'un des enseignements de spécialités suivis en première pour une meilleure prise en compte à la fois des aptitudes et du projet d'études supérieures après le baccalauréat.

## 2. Fonctionnement de l'école

Dans l'enceinte de l'école, les élèves disposent :

- ❖ D'une salle informatique
- ❖ D'un centre bibliothécaire proposant un fond renouvelé

Les horaires du primaire sont les suivants :

	Matinée	Après-midis
Lundi	08h30 à 12h30	
Mardi	08h30 à 12h30	14h30 à 16h30
Mercredi	08h30 à 12h30	
Jeudi	08h30 à 12h30	14h30 à 16h30
Vendredi	08h30 à 12h30	

Les élèves de la toute petite section n'ont pas cours l'après midi.  
Les élèves du collège et du lycée ont des emplois-du-temps spécifiques.

## 3. La récréation

**Au secondaire**

Collège et lycée	
Début de la récréation	Fin de la récréation
10h 20mn	10h 35mn




















**Au primaire**

Maternelle	
Début de la récréation	Fin de la récréation
10h 00	10h 30

Elémentaire	
Début de la récréation	Fin de la récréation
10h 35	11h 00

## GOÛTER ET COLLATION

Les élèves du Comité des petits citoyens de l'école primaire ont proposé et fait voter, au conseil d'école un menu nutritif pour permettre aux élèves de rester en bonne santé.

<i><b>LUNDI</b></i>	<i><b>MARDI</b></i>	<i><b>MERCREDI</b></i>	<i><b>JEUDI</b></i>	<i><b> VENDREDI</b></i>
<p>Des fruits de saison ou des légumes coupés en dés ou du jus naturel</p>    	<p>Un produit laitier des céréales peu sucrés un sandwich de l'eau</p>   	<p>Des fruits de saison ou des légumes coupés en dés de l'eau ou du jus naturel fait maison</p>    	   <p style="text-align: center;">Un produit laitier des céréales peu sucrés ou un sandwich de l'eau</p> 	<p>Des fruits de saison des légumes coupés en dés de la compote</p>    

**Des exemples pour diversifier ce qu'ils souhaitent manger :**

**Fruits** : banane, orange, clémentine, morceaux de pastèque... compote peu sucrée

**Légumes** : carottes coupées, tomates cerises, radis

**Céréales** : pain, tartine, des céréales peu sucrées, crêpe

**Produit laitier** : yaourt liquide, fromage

**Boisson** : eau, jus de fruit ou de légume préparé à la maison

**Autres** : barre de chocolat, jambon, jambon de volaille, œuf dur

## 4. Les aides proposées aux élèves en difficulté

### A l'école primaire

#### **Les activités pédagogiques complémentaires**

Pour les élèves du primaire qui présentent des difficultés, des activités complémentaires leur sont proposées en dehors des 24 heures de cours hebdomadaires dues à tous.

Elles se déroulent le lundi de 12h45 à 13h45, avec l'autorisation favorable des parents dûment signée. Ces activités différenciées permettent d'apporter un accompagnement adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Il s'agit également d'aider ces élèves à s'organiser dans leur travail personnel ou de proposer des activités prévues dans le projet d'école.

### Dans le secondaire

#### **Une aide aux devoirs spécifique**

Un dispositif existe au collège pour aider les élèves en difficulté. Il s'agit :

- de proposer une aide aux devoirs dans certaines disciplines (français, maths, anglais, SVT).
- de travailler en petit groupe pour permettre une meilleure prise en charge de la difficulté scolaire, nous conformant aux instructions du Ministère de l'Éducation par la mise en place de groupes de besoins en français et mathématiques pour les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.
- d'aider les élèves à préparer leurs devoirs en anticipant la difficulté par le biais d'exercices d'entraînement, ludiques...

Ce dispositif est mis en place, avec l'accord des parents et en fonction des emplois du temps des classes.

## 5. Port d'uniforme

Depuis l'année scolaire 2024-2025, le port d'uniforme est obligatoire pour le primaire et le secondaire.

## 6. La restauration scolaire

Un service de demi-pension est proposé par un traiteur dans l'enceinte de l'établissement le mardi et le jeudi.

Il est possible de s'inscrire à la cantine à la carte.

Cependant, il est impératif dans ce cas, dès le lundi de chaque semaine, pour des raisons de sécurité et d'organisation, d'en informer la surveillante Mme Fatou RAMOS au **78 488 75 96**. Sans cette notification préalable (sauf en cas d'urgence), l'accès à la cantine ne sera pas autorisé.

## 7. Les activités périscolaires

Lors de la pause méridienne, le mardi et le jeudi les élèves sont pris en charge par des enseignants ou des animateurs.

Différents ateliers leur sont proposés : dessins, travaux manuels, lecture, sport, jeux de société, théâtre....

## 8. Les activités extra-scolaires

Les activités extra-scolaires (danse, gymnastique, basket, karaté, judo, arts plastiques, théâtre ...) se déroulent les lundis, mercredis et vendredis après-midi. Le coût par activité s'élève à 10.000 FCFA pour toute l'année scolaire.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## DOCUMENTS À FOURNIR

- Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, fiche individuelle d'état civil, ...)
- Le dossier scolaire de l'élève, les livrets d'évaluation
- L'avis de passage dans la classe supérieure
- Le certificat de scolarité, certificat de fréquentation scolaire et de radiation du précédent établissement
- La photocopie du carnet de vaccination
- La fiche individuelle de renseignements et la fiche d'urgence complétées et signées
- Deux (2) photos d'identité
- PAI, PPRE, PAP, PPS (**s'il y en a**)

## PAIEMENT INITIAL

- L'inscription de l'élève ne prendra effet qu'à la suite du paiement de l'inscription annuelle, du paiement des manuels et fournitures et d'un premier versement des frais de scolarité.
- Les frais de scolarité sont payables en une seule fois ou en plusieurs mensualités (au maximum 10).
- Pour le collège à partir de la 3<sup>ème</sup> et le lycée s'ajoutera le paiement d'au moins 1/3 de l'inscription CNED.
- Les frais d'inscription CNED sont payables en une seule fois ou en plusieurs mensualités (au maximum 3).

## REINSCRIPTION DE L'ELEVE

***Avant de procéder à la réinscription de l'élève, tous les frais de scolarité de l'année précédente doivent être réglés. Dans le cas contraire l'élève ne sera pas accepté dans l'établissement.***

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- Le paiement peut se faire en numéraire, directement à la comptabilité de l'école.
- Le paiement peut se faire également par virement soit en euros sur le compte de l'école en France, soit en FCFA sur le compte de l'école au Sénégal.
- Pour tout paiement par virement, le service comptabilité vous communiquera un RIB sur demande.

## **INFORMATIONS SUR LES FOURNITURES ET MANUELS**

En maternelle, les familles versent un montant forfaitaire de 60 000 FCFA correspondant au matériel utilisé individuellement ou collectivement dans les diverses activités.

Pour l'élémentaire, le collège et le lycée, les montants sont variables selon les classes. Les fournitures correspondent à du matériel individuel et collectif.

- Le matériel individuel est distribué aux élèves de façon égalitaire. Une partie est donnée en début d'année puis régulièrement selon le fonctionnement de la classe.
- Le matériel collectif est conservé à l'école.

Les tarifs des manuels correspondent à deux types supports :

- les fichiers d'exercices donnés des élèves
- les manuels scolaires mis à la disposition des élèves mais conservés par l'établissement.

- En seconde, achat d'une calculatrice « lycée » de qualité conforme aux exigences de l'Education Nationale Française.

## **FRAIS DE DEMI-PENSION**

Le mardi et le jeudi, un service de demi-pension est proposé, à la carte ou au mois :  
Maternelle : 2 750 CFA par repas (dont 500 CFA pour la garderie) Élémentaire,  
collège et lycée : 3 250 CFA par repas (dont 500 CFA pour la garderie)

## Ecole Française Docteur René Guillet

### CALENDRIER DES VACANCES 2026-2027

MATERNELLE ELEMENTAIRE COLLEGE LYCEE

<b>Prérentrée des enseignants</b>	Mardi 01 septembre 2026
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	Mercredi 02 septembre 2026
<b>Vacances d'Automne</b>	Du mardi 20 octobre 2026 après la classe au lundi 02 novembre 2026 au matin
<b>Vacances de Noël</b>	Du vendredi 18 décembre 2026 après la classe au lundi 04 janvier 2027 au matin
<b>Vacances d'hiver</b>	Du mardi 23 février 2027 après la classe au lundi 08 mars 2027 au matin
<b>Vacances de Printemps</b>	Du vendredi 16 avril 2027 après la classe au lundi 03 mai 2027 au matin
<b>Fin des cours (primaire)</b>	Mercredi 30 juin 2027 après la classe

Jours  
fériés

Pâques : le lundi 29 avril 2027  
 Ascension : le jeudi 6 mai 2027  
 Pentecôte : le lundi 17 mai 2027  
 Maouloud, Korité et Tabaski  
 (selon la décision des autorités sénégalaises).

*Documents à  
compléter et à  
remettre signés  
à l'école*



# FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS 2026 – 2027

Coller ici  
une photo  
d'identité

## L'ÉLÈVE

- Inscription en classe de ..... Fille  Garçon
- Nom de famille : .....
- Prénom(s) : .....
- Date de naissance (J/M/A) : ..... / ..... / ..... • Lieu de naissance : .....
- Nationalité (s): .....
- École fréquentée en 2025/2026- Pays : .....

## LES RESPONSABLES

	mère	père	Tuteur (trice) – Lien avec l'enfant
Nom			
Prénom(s)			
Nationalités			
Profession			
Adresse			
☎ Téléphone 1			
☎ Téléphone 2			
@ Courriel			

## LA FRATRIE

nom	prénom	date de naissance	Classe- école fréquentée

### Situation de vie des parents :

- mariés, vie maritale       divorcés, séparés       célibataire       veuf(ve)
- En cas de séparation ou de divorce, la photocopie du document officiel précisant le mode de garde et le lieu de résidence de l'enfant doit nous être transmise

## AUTORISATIONS

### Coordonnées

Je soussigné(e) ..... autorise l'école :

- à communiquer mes coordonnées aux parents de la classe de mon enfant  
mère :  oui  non                      père :  oui  non
- à communiquer mes coordonnées à l'Association des parents d'élèves  
Mère :  oui  non                      père :  oui  non
- à communiquer mes coordonnées aux parents élus siégeant au Conseil d'école  
Mère :  oui  non                      père :  oui  non

### Prise de vue

Je soussigné(e)..... autorise l'école :

- à photographier/filmer mon enfant dans le cadre des activités scolaires et à utiliser ces images pour des parutions sur la page Facebook de l'école ou autres sites en lien avec l'Ecole, l'AEFE ou l'Ambassade de France.

oui  non

### Assurance scolaire

L'assurance scolaire de l'élève (Responsabilité civile et Individuelle Accident) est obligatoire. Dès réception de votre attestation, vous devez fournir l'original au secrétariat de l'école.

### Règlement

Je soussigné(e), M.et ou Mme... .....déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école et m'engage à m'y conformer.

A Thiès, le.....

Parents

Elève



# FICHE D'URGENCE 2026-2027

Coller ici  
une photo  
d'identité

Elève : Nom de famille : ..... Prénom(s) : ..... classe.....  
Date de naissance (J/M/A) : ..... / ..... / ..... Lieu de résidence.....  
Nom-Prénom de la mère : ..... N° de téléphone.....  
Nom- Prénom du père ..... N° de téléphone.....  
Lieu de résidence.....  
Autre contact (personne majeure) si les parents ne sont pas joignables  
Nom-Prénom : .....N° de téléphone.....  
Lieu de résidence.....  
Lien avec l'enfant : .....

- Nom et adresse du médecin de famille : .....
  - Téléphone : .....
  - Traitement médical :  oui  non pour : .....
  - Port de lunettes :  oui  non
  - Asthme :  oui  non
  - Allergie :  oui  non à : .....
  - Autres pathologies .....
  - Dates des vaccinations reçues :
- DT : ..... BCG : ..... POLIO : .....

### **Coupon à remplir obligatoirement**

#### **Urgences médicales**

En cas d'urgence, un élève est orienté et transporté vers l'hôpital ou la clinique indiquée par les parents (par défaut, il sera dirigé vers la Clinique La Conception). La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagner de sa famille.

Clinique ou hôpital de votre choix : .....

Je soussigné(e)..... autorise l'école :

- à prendre, cas d'accident avec les services de secours compétents, toutes les dispositions chirurgicales nécessaires  oui  non

- à pratiquer une anesthésie en cas de nécessité d'une intervention  oui  non

Date et signature



# FICHE CANTINE SCOLAIRE



## ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

### CONTACT DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL

(Père ou responsable légal)	(Mère ou responsable légal)
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Tél portable : .....	Tél portable : .....
Tél domicile : .....	Tél domicile : .....
En cas d'urgence : .....	En cas d'urgence : .....

### ENFANT(S)

Nom	Prénom	Classe

### MODE D'INSCRIPTION SOUHAITE

Date du 1<sup>er</sup> jour de restauration à programmer : .....

Durant toute l'année scolaire : Mardi  Jeudi

Repas mensuels /Jour(s) de présence souhaité(s) : Mardi  Jeudi

Repas occasionnels : **Appeler obligatoirement Mme Fatou RAMOS dès le lundi au 78 488 75 96 si votre enfant mange à la cantine.**

***NB : aucun changement du mode d'inscription ne sera accepté après dépôt de la fiche sauf cas exceptionnel***

ALLERGIES ALIMENTAIRES (à renseigner **obligatoirement**) NON  OUI

Si OUI lesquelles .....

Je soussigné(e) M. /Mme .....responsable légale de(s) enfant(s)  
atteste l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche.

Date ..... Signature des parents ou du responsable légal



# Ecole Française René Guillet

## Bon de commande uniforme scolaire

Année scolaire 2026-2027

A Thiès, le .....

Prénom du parent/tuteur :.....

Nom :.....

Tél :.....

Prénom de l'élève	
Nom	
Classe	

Articles	Polo blanc	Polo gris	Pantalons	Bermuda	Jupe	Jaquette	Ensemble maillot	Ensemble blouson
Prix	4500 FCFA	4500 FCFA	6000 FCFA	6000 FCFA	6000 FCFA	8500 FCFA	7000 FCFA	12500 FCFA
Quantités à acheter								

NB: les élèves du primaire ne sont pas concernés par les ensembles maillots et blousons (tenue de sport).

### **ECOLE FRANÇAISE DOCTEUR RENÉ GUILLET**

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale  
75, rue de Prades – Escalé Sud – BP A227 – Thiès – Sénégal  
(+221) 33 951 33 84 - [ecole.reneguillet@gmail.com](mailto:ecole.reneguillet@gmail.com)  
site internet : <http://www.ecole-francaise-thies-officielle.org/>